

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1^{er} Décembre 2021



Date d'affichage

1^{er} Décembre 2021



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 29

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2021 A 19 H 30

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE – BIEN - MATHIEU – VIRASSAMY PADEYEN – DUBOIS - LAQUIEZE - ABITBOL – PIRSON - LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE – GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY – HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL KAPPE SOPIO

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 27 Septembre 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/61 – OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION & SUPPRESSION DE POSTES**

**N° 2021/61 – OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION & SUPPRESSION DE POSTES**

Suite aux différents mouvements de personnel au sein des services de la ville de Saint-Memmie, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 18 Novembre 2021,
- Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources Humaines » réunie le 22 Novembre 2021,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ de **SUPPRIMER** :

- Un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 17,5 heures.
- Un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Suite au départ par voie de mutation d'un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et au recrutement d'un adjoint administratif pour pourvoir à son remplacement, il est nécessaire :

⇒ de **CREER** un poste d'adjoint administratif à temps complet

⇒ de **SUPPRIMER** le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 20 heures.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **9 Décembre 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN